

# BUDGET 2020



**DISCOURS  
DE LA MAIRESSE**



Ville de  
**Rouyn-Noranda**

### DISCOURS SUR LE BUDGET 2020

Présenté par la mairesse  
Madame Diane Dallaire  
le 16 décembre 2019

Chères citoyennes, chers citoyens,

Le conseil municipal est heureux de vous présenter son budget pour l'année 2020. Un budget qui s'inscrit en continuité avec les orientations prises dans notre Planification stratégique adaptée 2018-2021. Chaque année, la période budgétaire représente une période de choix importants pour les élus et les employés municipaux, car si cet exercice est une opportunité de développer de nouveaux projets et investissements, c'est aussi, pour les citoyens, des services et une facturation. C'est pourquoi le conseil effectue cet exercice en recherchant un juste équilibre entre les dépenses et les améliorations des services et des infrastructures.

Au terme d'une analyse rigoureuse et d'un exercice de priorisation, nous sommes parvenus à prendre des décisions pour l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens. Les choix qui ont été faits permettront le développement de notre ville à court, moyen et long terme et surtout, permettront de répondre aux attentes qui nous ont été exprimées par les citoyens.

#### Les faits saillants

Lors de la préparation budgétaire de la Ville de Rouyn-Noranda pour l'année 2020, nous avons dû composer avec les éléments suivants :

- La signature d'un nouveau pacte fiscal pour les années 2020-2024;
- La reprise de notre flotte d'équipements mobiles;
- Le déploiement de la première phase de collecte des matières organiques pour 11 898 logements, représentant 57 % des unités d'occupation;
- La hausse du coût de notre dette suite à la réalisation de travaux d'envergure.

Le budget global de la Ville de Rouyn-Noranda pour l'année 2020 sera de 84 887 757 \$.

### **Analyse des charges**

En plus de l'augmentation annuelle des salaires des employés de la Ville, vient s'ajouter à la masse salariale l'embauche d'une nouvelle équipe pour assurer les entretiens mécaniques et préventifs à la flotte mobile. En contrepartie à ces augmentations, les dépenses pour les biens et services sont en diminution. Rappelons que cette décision a été prise afin d'avoir un meilleur contrôle sur l'entretien de nos équipements, et ce, afin d'offrir des services de meilleure qualité.

Nous prioriserons la bonification des services existants pour l'entretien de rues et chemins. Nous allons augmenter les budgets pour l'asphalte et celui de nivelage des chemins. Les budgets de déneigement ont aussi été ajustés selon la réalité des deux dernières années. De nouveaux contrats ont été renouvelés et nous ajouterons une équipe dédiée au déneigement des parcomètres et des stationnements pour les personnes à mobilité réduite.

En 2020, la nouvelle collecte des matières organiques débutera. Ce changement important dans nos habitudes permettra à notre ville de diminuer grandement nos émissions de gaz à effet de serre. En 2020, l'environnement doit être au cœur des préoccupations de chacun et nous sommes très heureux de la réception des citoyens touchés par la première phase. Dans les prochains mois, nous travaillerons à la planification des phases suivantes.

### **Remboursement de la dette**

En 2019, plusieurs projets d'envergure sur notre territoire ont été complétés et ceux-ci, s'ils sont porteurs pour l'avenir, ont un impact sur le service de notre dette.

La Ville a réalisé le carrefour giratoire sur le boulevard Rideau à l'intersection de l'avenue Davy. Ce nouvel investissement assurera la sécurité sur cette route de plus en plus achalandée dû à la construction de nouveaux immeubles industriels et commerciaux. Cet investissement permettra de poursuivre la vente de terrains à des entreprises qui viendront contribuer à la diversification économique de notre ville.

Le projet de construction de notre nouvelle aérogare est bien en piste. Les travaux civils préalables sont terminés et la construction reprendra dès ce printemps, pour une livraison finale en 2021. Ce projet d'envergure, subventionné à 66 % par les deux paliers de gouvernements, est d'une importance première pour l'essor économique de notre ville.

Pour les immeubles desservis en aqueduc et égouts, plusieurs travaux ont été effectués, notamment l'ajout d'un réservoir supplémentaire à Noranda-Nord. Ces investissements permettront de poursuivre nos projets de développement résidentiel.

L'acquisition, en 2019, de la flotte d'équipements mobiles au montant de 11 M\$ a eu pour effet d'augmenter le remboursement en capital de notre dette.

L'endettement de notre Ville demeure cependant sous contrôle. Notre coût de la dette pour chaque dollar dépensé sera de 0,17 \$ en 2020. Le ratio du service de la dette par rapport aux dépenses de fonctionnement demeure inférieur à 20 %. Nous nous devons d'être vigilants dans nos choix et c'est pour cette raison que nous cherchons toujours à optimiser les programmes de subvention.

### **Les revenus**

À la suite de la signature du nouveau Pacte fiscal 2020-2024, les revenus provenant du gouvernement ont augmenté de 1 130 408 \$. Cette augmentation inclut un nouveau revenu de dotation spéciale de fonctionnement de 358 795 \$. Ces sommes nous ont permis de limiter la hausse de la charge fiscale des citoyens. De plus, au cours des prochaines années, cette somme sera bonifiée; une excellente nouvelle pour l'avenir de notre Ville.

### **Taux de taxation foncière et taxe pour le service de la dette**

Le taux de taxe foncière pour les immeubles résidentiels diminuera de 2,82 % pour s'établir à 0,5918 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Dans une volonté de poursuivre le développement commercial et de soutenir particulièrement les petits commerçants, nous avons choisi de ne pas augmenter les taxes pour les premiers 300 000 \$, et ce, pour tous les immeubles commerciaux.

Le taux de taxe foncière pour les immeubles industriels augmentera quant à lui de 2,5 % pour la première strate de 1 000 000 \$. Cette augmentation est due à la perte de richesse foncière de 7 % pour cette catégorie d'immeuble.

Notons que pour les immeubles desservis, il faut ajouter 0,1290 \$ du 100 \$ d'évaluation pour couvrir les dépenses de fonctionnement et le service de la dette.

### Charge fiscale

Pour les immeubles résidentiels desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout, l'augmentation sera de 4 %, tandis que pour les immeubles non desservis, l'augmentation sera de 3 %. La charge fiscale augmentera en moyenne de 3,79 % pour les immeubles résidentiels pour l'année 2020.

La hausse de cette charge fiscale se traduira comme suit :

- une hausse de 0 \$ à 50 \$ pour 45 % des immeubles résidentiels;
- une hausse de 51 \$ à 100 \$ pour 41 % des immeubles résidentiels;
- une hausse de 101 \$ à 150 \$ pour 12 % des immeubles.

Pour une maison d'une valeur moyenne de 242 000 \$, cela représente une augmentation de 94 \$. Il s'agit d'une hausse raisonnable considérant que nous devons amorcer le remboursement de la dette reliée à des projets tels que l'aéroport et le carrefour giratoire Rideau/Davy, qui auront des impacts positifs sur l'économie de notre ville. L'augmentation de notre budget contribue à répondre aux attentes citoyennes en matière de routes et de déneigement. Nous faisons un pas de plus pour l'environnement avec le début de la collecte des matières organiques.

En conclusion, Rouyn-Noranda est en bonne santé financière. Nous avons le contrôle de nos finances et nous sommes optimistes, notamment avec le nouveau pacte fiscal, que nous pourrons en faire encore plus dans le futur.

Je tiens à remercier tous nos employés, nos directeurs et bien entendu, notre directrice générale, Mme Huguette Lemay. Merci aux membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail au quotidien, votre dévouement et votre engagement qui contribuent à faire de Rouyn-Noranda une ville dynamique qui place l'intérêt des citoyens au cœur de ses décisions.

La mairesse,



Diane Dallaire